

CHEMINS DE FER

La société Indian Railways (IR) est la plus grande réseau ferroviaire en Asie et le deuxième au monde à relever d'une seule administration. En 1996-1997, Indian Railways a transporté 409,5 millions de tonnes de marchandises, en hausse par rapport à 390,7 millions de tonnes en 1995-1996.

En avril 1997, le comité du Cabinet sur les affaires économiques (Cabinet Committee on Economic Affairs) a approuvé 14 nouveaux projets. Cela a porté le nombre total de projets dans le domaine des chemins de fer à 140, d'une valeur de 51 millions de dollars américains. Il faudra un investissement semblable pour terminer tous les projets de doublement de voies ferrées, de nouvelles lignes de chemins de fer et de conversion des écartements que l'on est en train de formuler. Pour combler ces besoins, on aura recours à des soumissions internationales, et les sociétés qui espèrent participer à ces projets devront le faire conjointement avec un agent ou un représentant local.

TRANSPORT URBAIN

Le contexte des affaires global est accueillant et la participation du secteur privé et (ou) d'entreprises étrangères sera un élément clé du développement de ces secteurs. L'ouverture continue des marchés et la libéralisation de ces derniers sont de bon augure pour les entreprises canadiennes qui espèrent y avoir des activités. Les coentreprises sont la méthode préférée de participation dans ce secteur. Comme dans le passé, on s'attend à des retards bureaucratiques continus pour les projets de SRTC de Bangalore et de Delhi. Cela ne donnera pas une idée du besoin ou de la réalisation éventuelle des projets, mais les retards refléteront vraisemblablement les difficultés qu'éprouveront les organismes nouveaux et inexpérimentés qui mettent les projets en oeuvre.

ROUTES

On a adopté cette année la loi modifiant la loi sur les routes nationales (*National Highway Law Amendment Act*) de 1997, qui autorise le gouvernement ou des autorités désignées à acquérir du terrain pour construire, entretenir, administrer ou exploiter des routes nationales. Cette modification devrait faciliter une réalisation plus rapide des projets dans le secteur routier.

Le ministère des Transports de surface a mentionné des péages indicatifs allant de 0,80 roupie/km à 3 roupies/km pour l'utilisation des routes nationales améliorées à quatre voies. Toutefois, les commentaires reçus montrent que ces taux sont trop faibles pour attirer l'investissement privé. Les projets de développement sont effectués en phases distinctes : études de faisabilité, construction et exploitation. On agit de la sorte dans l'espoir de minimiser le temps nécessaire pour la mise en oeuvre des projets.

Au cours de la prochaine année, nous pouvons nous attendre à d'autres discussions mettant en lumière des secteurs de politiques, pour lesquels il faudra des clarifications additionnelles qui continueront de préparer le terrain pour que le secteur privé joue un rôle prépondérant dans l'aménagement du réseau routier indien.

Une fois de plus, le contexte des affaires global est accueillant et la participation du secteur privé et d'entreprises étrangères constituera un élément clé du développement de ce secteur. Les coentreprises représentent la méthode préférée de participation dans le secteur des routes.

AVIATION

Au cours de la prochaine année, le secteur de l'aviation devrait faire l'objet de beaucoup de controverses politiques. Récemment, le premier ministre Gujral a fait part de son mécontentement à propos de la politique actuellement suivie dans le domaine de l'aviation. La demande présentée depuis longtemps pour la création d'une compagnie aérienne dans le cadre d'une coentreprise entre Tata et Singapore Airlines et la demande récente présentée par Jet Airways pour obtenir le droit d'exploiter des routes internationales sont des exemples de pressions continues du secteur privé en faveur de changements dans les politiques.

Plan d'action

- Bien qu'il existe des possibilités dans un grand nombre de sous-secteurs des industries du transport, la mission concentrera ses efforts sur trois domaines particuliers : le transport aérien, les chemins de fer et les ports.

- On fournira davantage d'informations commerciales et de renseignements sur les marchés aux entreprises canadiennes afin de s'assurer qu'elles connaissent bien les modifications apportées au cadre législatif et aux conditions qui régissent l'investissement dans ce secteur.
- On déterminera des projets particuliers qui offrent aux entreprises canadiennes l'occasion de participer au développement du transport aérien et des aménagements portuaires.

Initiatives particulières

Mission étrangère sur le développement des ports (juin 1998)

Des initiateurs de projets, des représentants de firmes d'ingénierie, de services de travaux publics (ports) de certains États et d'entreprises industrielles importantes qui possèdent des jetées ou des aménagements portuaires se rendront au Canada pour voir nos technologies d'agrandissement des ports et nos systèmes et technologies de manutention de cargaison et de matériaux en vrac et pour étudier nos services de gestion portuaire.

Aero India '98 (décembre 1998)

En plus d'avoir un kiosque d'information à Aero India '98 afin de mettre en lumière les technologies canadiennes dans le secteur de l'aviation et de l'aérospatiale, la mission encouragera les entreprises à participer directement à cette exposition sur le secteur aérospatial, la plus importante en Inde.

Bibliographie

- Inde : Rapport sur le marché : Secteur du transport en commun

On peut se procurer ce document auprès du Service de renseignements du MAECI :

Tél. : 1-800-267-8376 ou (613) 944-4000
Télec. : (613) 996-9709
CÉ : sxci.enqserv@extott09.x400.gc.ca
ou

Personne-ressource : M. Terry Greenberg,
responsable de secteur, Inde, PSA, MAECI, Ottawa
Tél. : (613) 996-5903
Télec. : (613) 996-5897

L'agente chargée de ce secteur en Inde est :

M^{me} Nancy Segal
Haut-commissariat du Canada, New Delhi
Tél. : (91-11) 687-6500
Télec. : (91-11) 687-5387
CÉ : delhi.commerce@delhi01.x400.gc.ca

